



# Commune de Montagny

Mars 2021 – No 14

## L'Édito du Syndic

Chères Montaniacoises, chers Montaniacois,

2020, 2021 et après ?

La pandémie du Corona virus et de ses variants a sévèrement frappé le monde entier. Il est malheureusement à déplorer plus de deux millions de morts et encore beaucoup plus de personnes infectées ou touchées dans leur santé.

Sur le plan local, Montagny déplore également au moins un décès et plusieurs malades depuis 2020. Il ne s'agit pas que de visages méconnus, mais hélas aussi de personnes connues et aimées de nous tous.

L'arrivée de nouveaux vaccins permettra, en principe, de parer au mieux à cette maladie. Depuis plusieurs semaines, les personnes âgées, affaiblies, ou celles dites à risque se voient proposer de se faire vacciner afin de faire reculer le taux de morbidité au cours de cette année 2021.

Par les faits du confinement, de la profonde modification des rapports sociaux, du ralentissement de nombre d'activités économiques et de l'activité au sens général, cette pandémie aura ébranlé le monde. Cette pandémie aura créé également une vraie psychose, touchant très profondément les êtres.

Fort heureusement, après les épreuves, le temps du renouveau et de l'espérance arrive. La reprise sera annoncée. Il va très certainement germer de nouvelles idées, de nouvelles créations, une prise en conscience de la vie et de sa finitude.

Le monde « d'après » ? Il est probable que certaines pratiques ou habitudes induites durant cette période vont se poursuivre ces prochaines années...Mais le naturel reviendra au galop.

### Sommaire :

L'Édito du Syndic	1 - 2
Conseil communal	3 - 4
Divers	5 - 6
Sociétés locales	7 - 8
Paroisse	9
Infos diverses	10
Concerts de Grandson	11
Voirie/administration	12

Avec l'arrivée du printemps et des belles journées, les perspectives seront plus joyeuses... Peu à peu, les terrasses seront à nouveau animées et la convivialité va reprendre, sans pour autant faire preuve d'une totale légèreté ou insouciance. Le monde a besoin de respirer dans tous les sens du terme...

Au début mars, la population a voté sur différents objets et élu ses autorités communales, tant les membres du Conseil communal que ceux de la Municipalité.

Trouvez ici toute la reconnaissance des autorités élues pour la confiance ainsi témoignée !

Ce rôle démocratique est très important. Rappelons que nombre de droits ont été obtenus de hautes luttes ! Pensons-là justement à ces droits majeurs de vote et d'éligibilité ! Voici 50 ans, le droit de vote des femmes est enfin acquis sur le plan fédéral... il aura fallu encore patienter au plan cantonal puisqu'Appenzell sera le dernier, suite à un Arrêt du Tribunal fédéral... La démocratie est vivante et des nouveautés seront proposées, comme le vote à 16 ans ! Affaires à suivre et à se prononcer probablement tôt ou tard, que l'on soit d'accord ou non...

Pour Montagny, différents dossiers et activités peuvent fort heureusement reprendre ou vont reprendre dès que possible. Œuvrant pour le bien public, votre Municipalité ne manquera pas d'informer, en temps utile, les membres du Conseil communal et la population. Tel était, par exemple, le cas d'une soirée organisée en septembre dernier concernant un projet de géothermie sur le territoire communal.

Comme vous avez pu le constater, les travaux de sécurisation et de renaturation de la Brine avancent rapidement malgré tout. Une fois terminée, cette réalisation d'ampleur aura fort belle allure. Le trottoir de la Route de la Brinaz sera mis à l'enquête cette année. Il est encore à signaler que le nouveau site internet de la commune sera mis en ligne sous peu. De plus, un sondage est en ligne concernant les transports publics dans l'AggloY (<https://www.avis-bus-y.com>).

Les éventuelles manifestations, comme la « Fête de la Musique » ou le « 1er Août », feront l'objet de flyers particuliers, pour autant qu'elles puissent être organisées.

Prenez soin de vous, de votre famille, et passez encore de très bons moments en notre commune !

Avec mes très cordiaux messages,

Votre Syndic,

Frédéric R. Rohner



## Extraits de Procès-Verbaux

### Séance du 8 juin 2020 :



**Présidence** : M. Jean-Marc Cochet, président

**Présents** : 23 membres

Le Conseil communal a :

- adopté le préavis 32/20 relatif à la création d'un nouveau trottoir et du développement des réseaux à la route de la Brinaz (RC271), amendé en son Art. 1, soit : « *d'accepter un crédit de CHF 1'110'000.- pour la création d'un trottoir avec une bordure inclinée et le développement des réseaux à la route de la Brinaz (RC271), avec une limitation de vitesse à 50 km/h sur le tronçon complet de la route, pour autant que la DGMR accepte. En cas de refus, la bordure haute type Etat de Vaud est acceptée, et les vitesses en vigueur seront maintenues* »
- adopté le préavis 33/20 relatif à l'approbation du volet stratégique du Plan directeur régional (PDR) du Nord Vaudois
- approuvé les comptes 2019 avec **Fr. 4'660'660.32** aux revenus, **Fr. 4'831'240.34** aux charges, laissant apparaître **une perte de Fr. 170'580.02** après amortissements, attributions et prélèvements aux fonds de réserve
- approuvé le rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2019
- adopté le préavis 36/20 relatif à une demande de crédit de **Fr. 47'000.--** pour le remplacement de la chaudière à gaz avec production d'eau chaude à la Maison de Commune
- amendé et adopté le préavis 37/20 relatif à l'adoption d'un règlement communal sur le stationnement de la commune de Montagny-près-Yverdon
- renouvelé les organes du Conseil communal :
  - *Président* : **M. Jean-Marc Cochet**
  - *Vice-Présidente* : **Mme Corinne Baltar**
  - *Scrutateurs* : **Mme Fabienne Steiner et M. Jean-Marc Layaz**
  - *Scrutateurs-suppléants* : **MM. Olivier Perret et Jean-Jacques Gonin**
  - *Commission de gestion* : Présidente : **Mme Elisa Mira**  
Membres : **M. Pierre-Yves Juillerat**  
**Mme Corinne Baltar**  
**M. Marc-Olivier Burdet**  
**Mme Vanessa Hautier**  
Suppléants : **M. Olivier Correvon**  
**M. Jean-Marc Layaz**
- entendu les explications et arguments de M. Pierre-Alain Lunardi, suite à une demande de résolution de soutien pour une reprise totale de la facture sociale par le Canton, que nous avons accepté d'envoyer à l'intention de l'Union des Communes Vaudoises.

**Séance du 21 octobre 2020 :**

**Présidence** : M. Jean-Marc Cochet, président

**Présents** : 17 membres

Le Conseil communal a :

- amendé le préavis 38/20 concernant l'arrêté d'imposition pour 2021 au taux de **64,5%** de l'impôt cantonal de base, ce qui représente une augmentation de 1 point pour la Commune, compensée par la diminution de 1 point du Canton. Le coefficient total Canton-Commune est ainsi maintenu à 219,5% comme l'année 2020.
- 

**Séance du 14 décembre 2020 :**

**Présidence** : M. Jean-Marc Cochet, président

**Présents** : 23 membres

Le Conseil communal a :

- amendé le préavis 39/21 relatif au budget de fonctionnement pour 2021 avec **Fr. 4'893'542.00** aux charges et **Fr. 4'255'915.00** aux revenus, ce qui laisse apparaître une perte de **Fr. 637'627.00**.
- 

## **Législature 2021 - 2026**

Nous vous informons que la cérémonie d'installation des autorités aura lieu le :

**8 juin 2021 à 20h30**

**à la Grande Salle ou sur la Place du village (en cas de très beau temps)**

---

## **Conseil communal**

La prochaine séance du Conseil communal est prévue le :

**28 juin 2021 à 20h00**

**à la Grande Salle**

*(sous réserve de modification des directives sanitaires)*

Nous vous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.

---

## Jubilaires honorés en 2020

L'année passée, nous avons eu le plaisir de fêter les jubilaires suivants :



Mme Marceline Gagnaux ainsi que M. Francis Steiner pour leurs **90 ans**

mais également

Mmes Marlène Deriaz et Ursula Meier ainsi que M. Alfred Meier, pour leurs **80 ans**

## Cartes journalières CFF

Nous vous rappelons que pour la commune de Montagny, elles peuvent être obtenues auprès de l'entreprise :



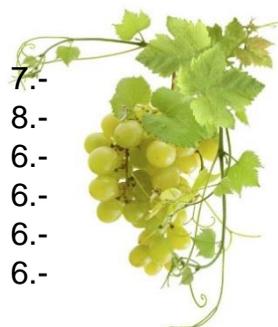
Chevalley SA (Les métiers de la terre), Rue Haldimand 85, 1400 Yverdon-les-Bains  
024 / 424 11 33 - au prix de : Fr. 40.- pce (max. 2 p.pers.)

## Vin de la commune

Notre réserve compte encore quelques bouteilles des années passées que nous avons le plaisir de vous proposer aux prix avantageux



Garanoir	75cl 2017	24 bouteilles	au prix de Fr. 7.-
Garanoir	75cl 2018	25 bouteilles	au prix de Fr. 8.-
Garanoir	50cl 2018	124 bouteilles	au prix de Fr. 6.-
Gamay	50cl 2018	36 bouteilles	au prix de Fr. 6.-
Rosé	50cl 2018	74 bouteilles	au prix de Fr. 6.-
Blanc	50cl 2018	68 bouteilles	au prix de Fr. 6.-



En cas d'intérêt merci de bien vouloir prendre contact auprès de l'Administration communale.

## Chemins et bordures

Il faut juste le faire...

En habitant à Montagny, nous avons la chance d'être rapidement en forêt, au milieu des champs ou des marais. Pratique pour les propriétaires de chien aux promenades fréquentes. Nous revoilà avec un message concernant nos amis à quatre pattes justement...

Généralement, « les grandes évacuations » s'effectuent en début de promenade et les plates-bandes qui bordent les chemins pour quitter le bourg sont à cet effet particulièrement sollicitées. Malheureusement, on y trouve régulièrement des défécations qui n'ont pas été ramassées, et ceci au grand dam des propriétaires des plates-bandes et des propriétaires de chiens qui ont compris l'utilité des petits sachets rouges et des poubelles y relatives ! Nous vous prions dès lors de nettoyer systématiquement les traces de votre chien et vous suggérons de vous munir d'une petite lampe de poche pour les sorties nocturnes.



Il en est de même lorsque que vous vous promenez sur les chemins bordant par les champs où les agriculteurs et les cultivateurs œuvrent pour subvenir à nos besoins. Vous êtes alors, également priés de faire attention et de ramasser le souvenir laissé par votre chien. Il n'y a vraiment aucune excuse, il faut juste le faire ! Hormis le respect que nous devons aux agriculteurs et cultivateurs, il y a le respect pour les autres promeneurs.

Par ailleurs, si vous avez une suggestion à émettre concernant la pose d'une poubelle à chien supplémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale et votre demande sera traitée en séance de Municipalité.

Merci de votre collaboration !

---

**Nouvelles de**  **ontajoie**  
tous ensemble à Montagny

Depuis le mois de mars 2020, en raison de la crise sanitaire que nous traversons, Montajoie n'a pas pu organiser ses rencontres auxquelles les membres se sont habitués au fil des années, cependant, les marcheurs du mardi matin ont tout de même pu effectuer leur balade hebdomadaire. Nous espérons vivement que cette distanciation sociale avec masque à l'appui sera bientôt derrière nous !

Heureusement, le projet jardin a pu se poursuivre, comme vous pourrez le lire dans l'article en page suivante, écrit par Mme Karin Lestuzzi.

Vers la fin de l'année, c'est avec regret que nous avons appris le décès d'un de nos très cher et fidèle membre, M. Pierre-André Magnenat, alias PAM pour les intimes. Toutes nos meilleures pensées vont à Yvette, son épouse.

---



Nous revoici avec des nouvelles du jardin Montajoie. Depuis le dernier bulletin de la commune de Montagny en juin 2020, les choses ont bien bougé. Au fil des semaines, le terrain vague situé au croisement de la rue des Corbes et du chemin de la Vignette s'est transformé en une petite oasis de verdure. Le chêne pédonculé (*quercus robur* de son nom latin) s'érige à présent fièrement au milieu du terrain et il a eu la gentillesse de nous prodiguer des petites flaques d'ombres bienvenues par les belles chaleurs de l'été 2020. Des chemins sillonnent à présent le jardin et ondulent harmonieusement entre la prairie fleurie, les vivaces et les jardins en hauteur et convergent naturellement vers le centre.

Les enregistrements de quatre émissions « Monsieur Jardinier » pour la Radio et Télévision Suisse RTS ont constitué le fil rouge de cette métamorphose.

Ils ont permis et même contraint les jardiniers Fouetta-corbés (surnom que l'on donne aux habitants de Montagny), très motivés et plein de fougue, de réfléchir, de s'organiser et de mettre en place les différentes phases de préparation pour atteindre les objectifs fixés en commun avec les deux coachs de la RTS, MM Jean-Pierre Masclet et Patrick Arnold, à savoir : la réalisation d'une prairie fleurie, la plantation de vivaces, l'élaboration de jardins en hauteur et la plantation d'une haie vive.

L'équipe de jardinières et jardiniers n'a pas ménagé sa peine. Elle a retourné la terre, sarclé, biné, désherbé, creusé, planté, enrichi la terre avec du terreau, semé, taillé, étalé des copeaux, arrosé...beaucoup arrosé. Nul ne s'est découragé, la bonne humeur était au rendez-vous tout comme les délicieux cakes, biscuits et autres boissons fraîches pour agrémenter les pauses bien méritées. Au gré des disponibilités des volontaires et de la météo, l'équipe s'est retrouvée les lundis et mercredis après-midi entre 14h00 et 16h00. Un groupe WhatsApp a permis de tenir les personnes intéressées par le jardin au courant des travaux à venir, d'échanger, d'organiser par exemple l'arrosage au plus fort de l'été, de partager des heureuses nouvelles...

Nul ne l'ignore plus, le COVID-19 a passablement chamboulé nos vies depuis mars 2020 et les activités du jardin n'ont pas échappé à ce vilain petit virus. La plantation de la haie vive aurait dû faire l'objet d'une émission de radio en avril et elle a malheureusement dû être annulée pour des raisons de semi-confinement. Mais bien heureusement, elle a pu finalement être plantée début novembre avec l'aimable participation de la représentante de l'Alliance Vaudoise pour la Nature (<https://www.avpn.ch/>), Mme Emilie Staub.

Cinq grands rendez-vous ont ponctué l'année 2020 :

- 14.02.20 : Enregistrement émission Monsieur Jardinier (diffusée le 01.03.20) : Arbre à palabres
- 23.05.20 : Enregistrement émission Monsieur Jardinier (diffusée le 07.06.20) : Prairie fleurie
- 23.06.20 : Enregistrement émission Monsieur Jardinier (diffusée le 26.07.20) : Vivaces
- 27.08.20 : Enregistrement émission Monsieur Jardinier (diffusée le 13.09.20) : Jardins en hauteur
- 02.11.20 : Plantation haie vive

## ontajoie – quelques photos et suite du projet..

tous ensemble à Montagny

Nous vous invitons à écouter les enregistrements des émissions radio sur le site de la RTS : (<https://pages.rts.ch/la-1ere/programmes/monsieur-jardinier/>). Il vous suffit d'introduire la date de diffusion de l'émission dans le calendrier pour retrouver le bon extrait. Vous pouvez également regarder la vidéo concernant le jardin Montajoie : (<https://www.rts.ch/play/tv/monsieur-jardinier/video/jardins-des-40-ans-le-lieu-le-bilan?urn=urn:rts:video:11682359>)



**23.05.20 la prairie fleurie**



**23.06.20 les vivaces**



**02.11.20 la haie vive**



**Le jardin prêt pour l'hiver**

Que va-t-il se passer en 2021 ? – L'équipe des jardiniers et jardinières fourmille déjà d'idées dont voici un petit florilège :

- Construction d'un mur en pierres sèche
- Trouver un nom pour le jardin
- Inauguration officielle du jardin
- Aménagement (mobilier, armoire à outils)

Peut-être qu'à la lecture de ces lignes vous vous sentez l'âme d'un-e futur-e jardinier-ère, alors n'hésitez pas à prendre contact avec Joan Vadillo (tél. 079 782 09 87).

Montagny-près-Yverdon, janvier 2021, Karin Lestuzzi, bénévole



Paroisse de  
Montagny-Champvent

## – Noël 2020, remerciements, nouvelle stagiaire et infos

### Sous les étoiles

Passer un moment sous les étoiles dans l'église de Montagny. C'était magique.



Merci à tous ceux qui ont contribué à ce projet : à l'équipe de préparation, aux autorités communales qui nous ont soutenus, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont confectionné les plus de 330 étoiles que nous avons accrochées.

Dans ces temps où il est impossible de prévoir à long terme, il était bon de montrer ainsi notre confiance et notre espérance pour l'avenir.

### Un nouveau visage !

Le 1er mars, Mme Ruth Letare, qui habite St.-Blaise (NE), a commencé son stage diaconal d'une durée de 18 mois dans la paroisse de Montagny-Champvent.

Voici quelques mots de présentation qu'elle vous adresse :

« Bonjour, je m'appelle Ruth, je suis mariée et maman de 3 enfants. J'aime la lecture, les voyages, la course à pied et pouvoir prendre le temps de discuter autour d'un bon café. J'ai été infirmière pendant 20 ans. Aujourd'hui, je me tourne vers le diaconat, une autre forme de soin qui prend en compte la spiritualité, qui je crois peut réellement nous aider dans notre quotidien, selon les circonstances que l'on traverse. Je me réjouis de connaître les habitants des Communes de la paroisse de Montagny-Champvent ! Au plaisir de vous rencontrer ! »



### Informations paroissiales

Les mesures sanitaires qui varient en fonction de l'évolution de l'épidémie de COVID font que certains rendez-vous annoncés doivent être annulés, modifiés, ou que d'autres activités peuvent être proposées, sans que cela puisse être publié dans le journal paroissial. La paroisse dispose d'un site internet mis très régulièrement à jour, qui vous permet de vérifier chaque information, elle envoie également par voie électronique ou en version papier une lettre de nouvelles. Inscriptions pour la lettre de nouvelles et renseignements pour toutes les activités auprès d'Anne-Christine Rapin.



## CMS – proches aidants

### Ce que les CMS peuvent faire pour vous !

Les centres médico-sociaux vaudois (CMS) offrent un accompagnement individuel pour toutes les personnes proches aidant-e-s et une carte d'urgence pour pouvoir organiser le relais en cas de besoin.

### Des moments d'échanges

Tout proche aidant peut faire le point sur sa situation, clarifier ses besoins, partager ses réflexions et préoccupations, bénéficier de conseils ou être informé et orienté par un professionnel des CMS.



Cette carte est remise gratuitement par le CMS.

### Une carte d'urgence

Tout proche aidant peut être préoccupé à l'idée qu'il ne puisse pas assurer sa présence, en raison d'une urgence médicale par exemple.

Grâce à cette carte, le CMS peut rapidement prendre les mesures indispensables au bien-être de la personne aidée, selon ce qui aura été convenu à l'avance.

**Ces prestations gratuites s'adressent à tous les proches aidant-e-s du Canton de Vaud, qu'ils aident une personne cliente ou non d'un CMS.**

Pour plus d'informations, contactez le CMS de votre région au **058 450 30 30**  
[www.avasad.ch/proches-aidants](http://www.avasad.ch/proches-aidants)

Ces prestations s'inscrivent dans le programme cantonal de soutien aux proches aidants du Département de la santé et de l'action sociale [www.vd.ch/proches-aidants](http://www.vd.ch/proches-aidants).

**Proches aidant-e-s,  
le 30 octobre,  
c'est votre journée !**

Pour vous protéger ainsi que votre proche, les rencontres 2020 sont virtuelles.

Aide et soutien: [www.vd.ch/proches-aidants](http://www.vd.ch/proches-aidants)

Journée intercantonale: [www.journee-proches-aidants.ch](http://www.journee-proches-aidants.ch)



## Les Concerts de Grandson

Programme début 2021 :



*Grandson classique*

*Château de Grandson*

**Trio avec piano ECLIPSE**

*Dimanche 2 mai 2021 à 18 h,*

- *Benedek Horvath, piano*
- *Lyonel Andrey clarinette*
- *Sebastian Braun, violoncelle*  
*(Lauréat 2018 du Pour-cent culturel Migros)*
- **Beethoven, Schumann, Demenga, Schnyder, Rota**



*Grandson classique*

*Château de Grandson*

**Caravaggio Quatuor avec piano**

*Dimanche 6 juin 2021 à 18 h,*



- *Federico Piccotti, violon*
- *Daniel Mizera, violoncelle*
- *Matteo Mizera, alto*
- *Bernat Català, piano*
- **Beethoven, Suk Brahms**

**Commune de  
Montagny**



Administration communale  
Ch. du Clos Lucens 1  
1442 Montagny-près-Yverdon

TÉLÉPHONE :  
024 447 21 71

FAX :  
024 447 21 70

ADRESSE ÉLECTRONIQUE:  
contact@montagny.ch

Nous sommes sur le  
Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :  
[www.montagny.ch](http://www.montagny.ch)

## Service de la Voirie

Le Service de la voirie possède un numéro de piquet et se tient à votre disposition au **078 911 57 57**.

## Fermeture du guichet de l'Administration communale.

La crise sanitaire actuelle nous pousse à prolonger la fermeture de notre guichet et ceci jusqu'à nouvel avis.

**Cependant, vous pouvez nous joindre par téléphone ainsi que par courriel**

**du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00  
et si besoin, un rendez-vous sera fixé pour vous recevoir.**

*La Municipalité  
ainsi que le bureau communal*



*vous souhaitent  
un magnifique printemps.*